

TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION À BRUXELLES

Fiche n°5	Financements et aides à la recherche et à l'innovation : Bruxelles redouble d'effort
Mise à jour	10/11/2016

Les dépenses en R&D sont un des indicateurs clés utilisés pour mesurer les efforts des régions et pays en matière de recherche et d'innovation. Au niveau européen, la stratégie Europe 2020 et son initiative phare Une Union pour l'innovation consacrent et prolongent l'objectif initial de la Stratégie de Lisbonne d'un investissement de 3% du PIB européen dans la recherche et le développement (dont 2/3 à financer par le privé).

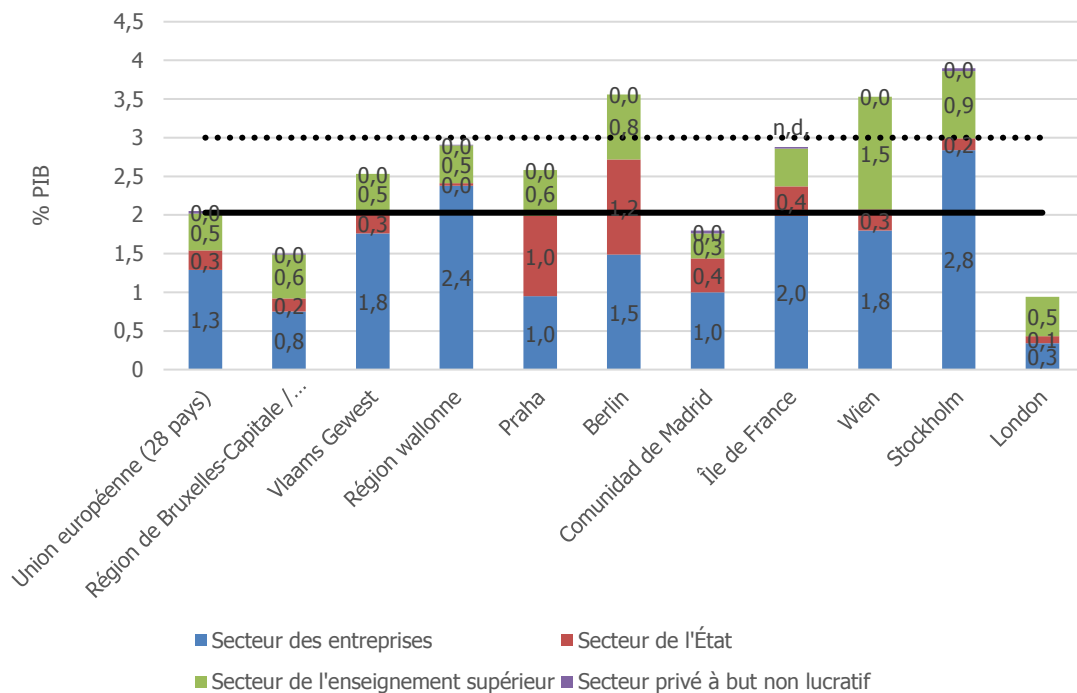
A cet égard et au vu des données les plus récentes, le constat pour Bruxelles peut se formuler comme suit :

- ▶ Le taux d'investissement en R&D au sein de la Région bruxelloise est toujours relativement faible, principalement dans le secteur privé où les dépenses marquent le pas suite à la crise ;
- ▶ Mais les crédits à la recherche et les dépenses réelles sont en forte augmentation ces dernières années.

Un taux relativement faible d'investissement en R&D, principalement dans le secteur privé

Bruxelles dénote toujours, en comparaison de la moyenne européenne, des autres régions fédérées ou en regard de bon nombre de régions-capitales d'Europe, un taux d'investissement en R&D (c'est-à-dire les dépenses intérieures totales de R&D en % du PIB) relativement faible. En 2013, il se montait à 1,51% du PIB contre un peu plus de 2% en moyenne en UE-28 (2,53% en Flandre et 2,91% en Wallonie).

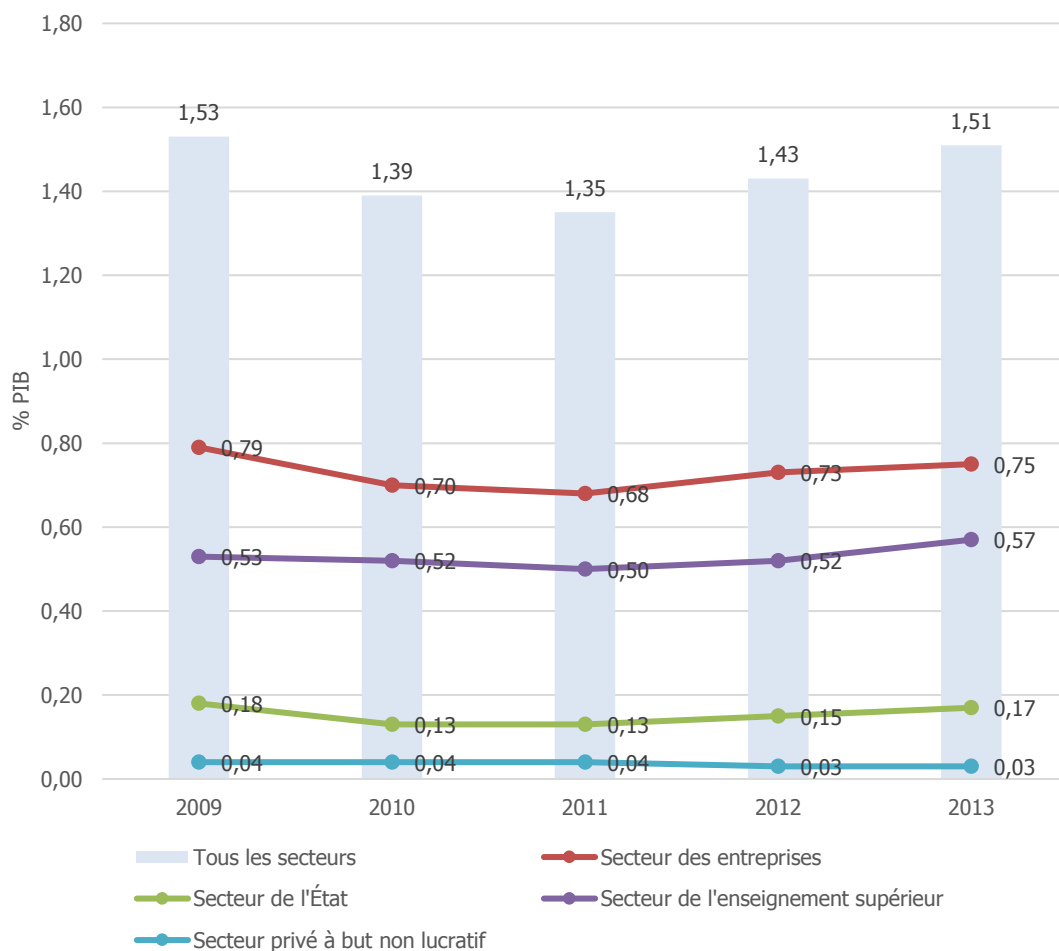
Figure 1 : Dépenses intérieures brutes de R&D - comparaison interrégionale (2013)



Source : Eurostat, Statistiques régionales en sciences et technologique

La plupart des autres régions (à l'exception de Londres) font mieux que Bruxelles. Vaesen, Wayens et al. (2014) résumant les différents arguments pouvant expliquer ce déficit d'investissements de R&D, notamment privés : la prédominance d'une économie tertiaire avec une forte présence de services peu qualifiés et la faiblesse relative du tissu industriel de haute et de moyenne-haute technologie ou le fait que les centres décisionnels des (grandes) entreprises industrielles soient souvent situés en dehors de la Région (voire de la Belgique).

Figure 2 : Dépenses intérieures brutes de R&D – Région de Bruxelles-Capitale (2009-2013)



Source : Eurostat, statistiques régionales de la science et de la technologie

Entre 2005 et 2009, les dépenses de R&D ont augmenté de manière considérable. Elles ont ensuite diminué entre 2009 et 2010, en raison d'une double diminution des dépenses des pouvoirs publics et des entreprises. La baisse des dépenses au sein des entreprises entre 2008 et 2009 est sans doute due à la crise économique. Les dépenses au sein de l'enseignement supérieur ont, quant à elles, connu une augmentation constante depuis 2006 et sont moins soumises aux aléas économiques. Ces dépenses correspondent principalement à l'investissement des Communautés compétentes dans l'enseignement supérieur.

Crédits et dépenses de R&D en forte augmentation depuis 2005

La région bruxelloise redouble d'efforts ces dernières années pour combler ce déficit en R&D. Les crédits budgétaires à la R&D en région de Bruxelles-Capitale (compétences régionales) ont augmenté de plus de 65% entre 2005 (22 millions d'euro) et 2014 (37 millions d'euro, prix courants). Ce qui a en bonne partie permis à la Région d'augmenter son taux d'investissement et de grignoter une partie de son retard par rapport à la moyenne européenne ou à la Flandre.

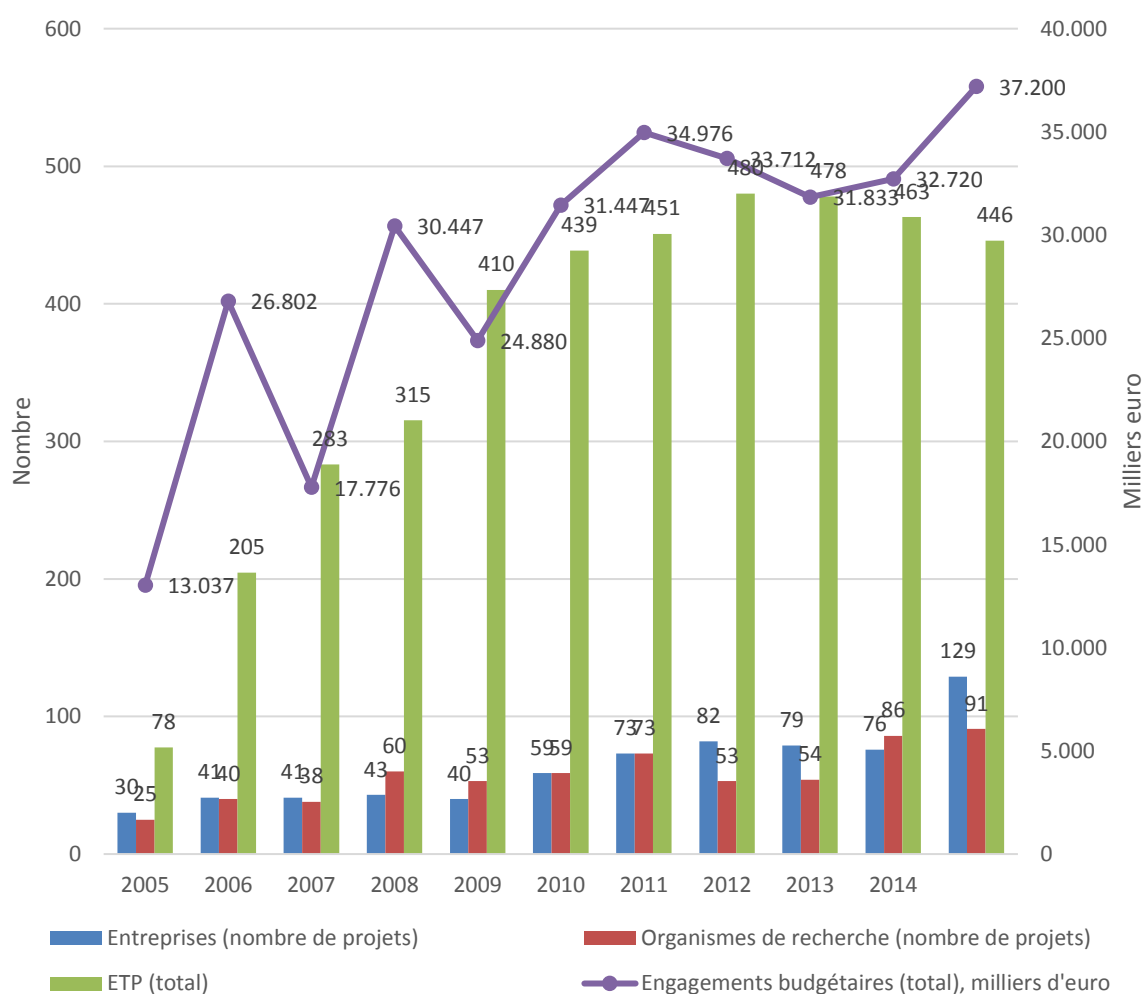
Tableau 1 : Crédits budgétaires de R&D – Belgique et entités fédérées (2005-2015), milliers d'euro à prix courants

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2005 - 2015
Région de Bruxelles-Capitale	22.095	20.855	21.554	24.988	29.225	33.896	31.404	36.947	29.812	34.441	36.131	64%
Autorité Fédérale	462.507	511.042	537.636	593.173	515.269	563.458	569.171	591.368	601.232	601.447	602.384	30%
Région Wallonne	169.709	200.019	257.162	332.113	326.748	263.577	262.197	312.220	338.569	379.636	304.733	80%
Communauté Française	234.718	245.796	255.832	272.768	288.057	290.091	305.202	313.010	309.345	314.843	324.326	38%
Communauté Flamande	898.638	967.954	952.670	1.121.429	1.130.072	1.224.024	1.227.577	1.236.008	1.243.635	1.396.603	1.302.339	45%

Source : Belspo, * sur base des données budgétaires initiales

L'instrument central de ce dispositif, l'agence 'Innoviris', est opérationnel depuis 2005. Depuis le début de ses activités en 2005, le budget accordé à des projets par Innoviris est passé de 13 millions d'euro à plus de 37 millions en 2015 soit une augmentation de plus de 185%. Ces crédits sont divisés entre organismes de recherche (universités ou autres) et entreprises. En 2015, Innoviris a financé quelques 220 projets de recherche et près de 446 équivalents temps-plein en R&D.

Figure 3 : Projets, emplois financés et budget, Innoviris



Source : Innoviris